



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

02/03/2020

Fonds marin/ Commission de l'Onu à New York tranche P4

La Côte d'Ivoire gagne 14 600 km²

Célébration des 2^e et 3^e Prix nationaux de l'excellence / ministère du Budget P7
Moussa Sanogo : « **L'excellence doit être notre crédo au quotidien** »

Prétendue fraude aux concours de la Fonction publique P9

Le ministère dénonce une campagne d'intoxication

C2d / Éducation P13

60 collèges de proximité livrés dans 18 mois

Financement de production de logements abordables dans l'Uemoa P14

Les principaux obstacles identifiés

Coopération

L'ambassadeur d'Israël et Jeannot Ahoussou-Kouadio ont échangé

Le renforcement des relations ivoiro-israéliennes a constitué la trame d'échange entre le président du Sénat et Léo Vinovezky.

Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a accordé le 26 février 2020, à son cabinet à Yamoussoukro, une audience à SEM Léo Vinovezky, ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire. Les deux personnalités ont passé en revue les excellentes relations qui lient ces deux pays depuis une cinquantaine d'années déjà, sous la conduite éclairée du Président Félix Houphouët-Boigny. « Cette coopération existe depuis 1962 où le Président Félix Houphouët-Boigny a effectué sa première visite en Israël. A cette occasion, le Président a reverdi 10.000 arbres en Israël. Cette forêt existe aujourd'hui et s'appelle Forêt Félix Houphouët-Boigny. Il est dit



Le président du Sénat et son hôte israélien ont échangé des souvenirs. (photo : D.R)

dans la Bible que celui qui bénit Israël, sera béni. Le Président Félix Houphouët-Boigny a béni Israël », a confié Jeannot Ahoussou-Kouadio. Le président du Sénat a rappelé qu'après l'époque de 1962, le Président Alassane Ouattara a effectué une belle visite en Israël en 2012, marchant ainsi sur les traces de Félix Houphouët-Boigny. « Aujourd'hui, l'Inp-Hb est en parfaite collaboration avec les universités israéliennes dans le cadre de l'agriculture. Vous savez, Israël, c'est fascinant ! Voici un État qui a un désert mais qui produit tout. Avec la technologie goutte à goutte, ils ont une bonne maîtrise de l'eau », a-t-il dit. « C'était donc un échange d'expériences. Le parle-

ment israélien a des origines bibliques. Au-delà de la Bible, c'est la Thora. Nous allons nous en inspirer afin de permettre à la démocratie de Côte d'Ivoire d'être renforcée », a conclu le président du Sénat ivoirien. Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire a affirmé que la démocratie est le meilleur système que toute l'humanité a connu. « Le système démocratique est très important pour nous. C'est de respecter les institutions, les autorités, les religions, l'opposition. C'est très important dans le dialogue, c'est notre expérience en Israël », a déclaré SEM Léo Vinovezky.

N'DRI CÉLESTIN

Sécurité et maintien de la paix

Le ministre Vagondo encourage la complicité entre la police et la population



Le séminaire de Yamoussoukro a arrêté d'importantes mesures. (PHOTO : D.R)

Le général Diomandé Vagondo, ministre de la Sécurité et de la protection civile, a mis à profit la cérémonie de clôture du séminaire de réflexion des services de la police nationale à Yamoussoukro pour partager sa vision de ce corps avec ses hommes, ainsi que les grands défis qui attendent

d'être relevés en 2020. Une année qu'il a qualifiée d'exceptionnelle eu égard à l'élection présidentielle qui devra être sécurisée, en dehors de la lourde mission régaliennne de protection des biens et des personnes et de maintien du climat de paix sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Diomandé Vagondo a salué

ses hommes pour leur professionnalisme, leur sens du sacrifice et leur engagement. Car c'est grâce à eux que « le pays est en paix » et que « la population ivoirienne et tous ceux qui vivent sur notre territoire peuvent dormir en paix et vaquer à leurs occupations sans inquiétude ». Le ministre de la Sécurité

a, en outre, expliqué à ses collaborateurs que c'est au nom de cet état d'esprit qu'il n'a pas procédé à un réaménagement comme il est de coutume chez certains responsables. « Je tiens à le dire pour que chacun de vous comprenne que le mécanisme de gestion que je veux est un commandement

participatif », a-t-il précisé. Diomandé Vagondo a expliqué que les quelques aménagements techniques intervenus il y a 5 mois, après sa nomination à la tête dudit ministère, répondent à deux soucis : la régularisation de la situation des intérimaires qui sort à ces postes depuis un bon moment et le remplacement des responsables admis à faire valoir leurs droits à la retraite. « J'ai toujours voulu d'une police non seulement au service des populations, proche des populations mais aussi une police respectée, une police qui inspire la confiance, et c'est ensemble qu'on va y arriver. C'est ensemble que l'héritage qui nous a été légué par les aînés devra être géré », a-t-il dit.

Dans ce souci de mettre en place un commandement de proximité, le ministre entend redynamiser les relations police-population qui apparaissent comme une arme supplémentaire pour l'efficacité de la police. De même qu'il promet de renforcer les cellules violences basées sur le genre (Vbg) qui sont installées au sein de chaque commissariat. « Les hommes que vous commandez doivent vous faire confiance, les hommes que vous commandez doivent savoir

qu'ils peuvent compter sur vous à chaque fois car le métier de policier est difficile. Chaque jour que Dieu fait, vous êtes au front, vous pouvez sortir de chez vous le matin et ne pas rentrer le soir. Vous devez vous sentir soutenus et vous avez mon soutien », a-t-il rappelé. En contrepartie de ce soutien et de cet engagement à améliorer les conditions de vie et de travail, il a souhaité beaucoup plus de professionnalisme, avant de révéler que grâce au travail du service Enquête, nombre de brebis galeuses de la corporation ont été mises hors d'état de nuire. Aux participants, il a en outre promis que les recommandations de ce séminaire ne resteront pas dans les tiroirs. Le général Kouyaté Youssouf, directeur général de la police nationale, a félicité l'ensemble des participants pour la qualité des réflexions du séminaire.

« Ce travail d'équipe permettra d'améliorer davantage la qualité des prestations des services de la police nationale », a-t-il souligné avant d'ajouter que les recommandations de ce séminaire seront traduites en matrice d'actions qui sera présentée au ministre.

N. CÉLESTIN

Affaire des 30 milliards de la Banque mondiale Adjoumani explique et répond à Guikahué

Nous publions ci-dessous la réaction du porte-parole du Rhdp face aux allégations mensongères sur les cartes nationales d'identité.

Il y a manifestement des gens qui nous forcent à parler même quand on n'a pas envie de le faire. M. Guikahué KaKou Maurice dont la seule évocation du nom nous replonge dans le triste scandale du détournement des 18 milliards de Francs CFA de l'Union européenne ose aussi accuser publiquement un gouvernement de détournement de deniers publics.

En effet, à la recherche d'une rocambolesque affaire de détournement de fonds pour accabler le régime en place et amener l'opinion nationale et internationale, M. Guikahué s'est plutôt couvert de ridicule en donnant de lui l'image d'un homme politique qui ne prend pas la peine de procéder à des vérifications élémentaires avant de porter une accusation.

Ainsi, vendredi dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, le Secrétaire exécutif



du PDCI a cru lever le lièvre en déclarant qu'en 2018, la Banque mondiale a offert 30 milliards de francs CFA au gouvernement ivoirien, afin d'établir des cartes nationales d'identité gratuites pour tous les Ivoiriens mais que cette somme aurait été détournée par des collaborateurs du Président de la République. C'est vraiment hallucinant ! Au demeurant, nous aime-

rions rappeler à M. Guikahué que s'il avait pris la peine de mieux s'informer, il aurait su que les 30 milliards auxquels il fait référence ne sont pas destinés à produire et à offrir gratuitement des cartes nationales d'identité. Il s'agit plutôt d'un programme sous-régional dénommé WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion). En

d'autres termes, il est question d'offrir aux ressortissants des pays de la CEDEAO, une identification unique pour l'intégration sous-régionale et l'inclusion. Notre pays n'est d'ailleurs pas le seul à en bénéficier. Il faut donc arrêter d'intoxiquer les Ivoiriens. Il faut faire preuve d'un peu de sérieux dans les prises de parole sur des sujets aussi sérieux. Le débat sur la gratuité de la carte nationale d'identité est dos. Il faut avancer et cesser de regarder dans le rétroviseur.

Voilà en effet, un parti politique qui fait payer à ses militants, membres de ses instances des cartes d'adhésion allant de 5 000 Francs CFA à 500 000 Francs CFA pour les membres du Bureau Politique et qui crie au loup quand on fixe à 5 000 Francs CFA le droit de timbre pour l'établissement de la carte nationale d'identité. La carte de membre du Bureau politique

du PDCI qui coûte 500 000 Francs est-elle plus importante que la carte nationale d'identité ?

Aussi, pour bien faire les choses, pourquoi M. Guikahué et son patron le président du PDCI ne rendent-ils pas gratuite la carte d'adhésion au PDCI ? Ils devraient commencer par là pour être plus logique avec eux-mêmes. Peut-être qu'en renonçant à ce montant, ils per-

mettront à chaque membre du Bureau politique d'enrôler 100 militants du PDCI. Quand on sait le nombre pléthorique des membres du Bureau politique, imaginez le nombre d'enrôlés que cela peut faire. A bon entendeur, salut ! ■

LE MINISTRE KOBENAN KOUASSI
ADJOUMANI
PORTE-PAROLE PRINCIPAL
DU RHDP

Communiqué de presse

La Banque mondiale ne finance pas l'opération de délivrance des cartes nationales d'identité en Côte d'Ivoire

ABIDJAN, 1^{er} Mars 2020. Contrairement aux récentes allégations, la Banque mondiale ne finance pas le processus de délivrance de cartes nationales d'identité en Côte d'Ivoire et n'a pas octroyé 30 milliards de FCFA au gouvernement ivoirien pour l'établissement de cartes d'identité biométriques avec puce.

La Banque mondiale aide cependant certains pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris la Côte d'Ivoire, dans le processus de mise en place d'un numéro d'identification unique à travers le projet d'Identification Unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (WURI).

Il s'agit d'un processus différent qui permettra à terme d'attribuer à chaque citoyen de pays participants et à tout étranger résidant ou de passage dans ces pays, un numéro d'identification national unique pour leur faciliter l'accès aux services publics de base et améliorer l'efficacité de ces services.

L'attribution du numéro d'identification unique sera gratuite pour permettre aux plus démunis de bénéficier de ces services essentiels. En Côte d'Ivoire le financement des activités du WURI ne commencera pas avant 2021.

Contacts :

À Abidjan, Enoch Nani 49 17 24 25, Enchi@worldbank.org

Site web : www.worldbank.org

Facebook : <https://www.facebook.com/worlbank>

Twitter : <http://www.twitter.com/WorldsBank>

Prix national d'excellence L'armée récompense ses lauréats

L'armée a rendu hommage, vendredi, aux soldats, forces et structures de formation qui ont rafé les 2^e et 3^e prix à la faveur du concours du prix national d'excellence 2019. Chacun des lauréats, lors d'une cérémonie solennelle à la place d'arme du ministère de la Défense au Plateau, a reçu des mains du général de division, directeur général de l'administration et des finances, Koné Mambi, un diplôme, un trophée et un chèque d'une valeur de 1 million de F Cfa. Il faut préciser que ces trois prix ont été organisés au sein de la grande muette. Il s'agit des prix d'excellence des armées, du glaive d'honneur de la gendarmerie et de celui des écoles militaires. Ainsi, à en croire le président du comité d'organisation desdits prix au sein des armées, le vice-amiral Djakaridja Konaté, au terme de cette compétition, le jury a retenu 9 lauréats sur 17 personnes et 11 structures présélectionnées par les grands commandements, avec des moyennes allant de 17, 17 à 19, 17 sur 20. « Ainsi, se sont distingués 1^{er}, le 4^e bataillon d'infanterie de l'état-major de l'armée de terre; 2^e, le bâtiment le "Bou-



Les marins posant fièrement avec le prix glané par le patrouilleur "Bouclier" classé 2^e lors de ce concours du prix national d'excellence. (PHOTO: DR)

clier" de l'état-major de la marine nationale; 3^e, le bataillon d'artillerie sol-air de l'état-major de l'armée de terre. Au titre du glaive d'honneur de la gendarmerie nationale, le 1^{er} est le maréchal des logis chef Kouamé Fabié, en service à l'escadron de protection de hautes personnalités, détaché auprès du président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance; 3^e adjudant-chef Konan Kouadio Firmin, commandant de la

brigade de la gendarmerie de Grand-Béréby; 3^e lieutenant-colonel Zo Loua Jean, commandant de la brigade de la sécurité rurale 2, basée à Bouaké. Au titre d'excellence des écoles militaires, la 1^{ère} est l'École des forces armées de Zambakro, 2^e, l'École Militaire préparatoire technique de Bingerville, 3^e, l'École de gendarmerie de Toroguhé », a-t-il précisé, devant l'assistance constituée essentiellement de militaires,

gendarmes et marins. Les lauréats classés 1^{er} lors de ce prix national d'excellence, ont été distingués le 6 août dernier par le Président de la République Alassane Ouattara.

Selon le vice-amiral Djakaridja Konaté, le but recherché par le jury de ce concours d'excellence est de déceler les qualités du candidat, mais aussi et surtout de juger les actions d'éclats accomplis par ce dernier dans le cadre de ces activités professionnelles.

Le général de division Koné Mambi, représentant le ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko à cette cérémonie, a félicité les lauréats pour le travail accompli dans l'exercice de leurs fonctions. Il les exhorte à redoubler d'effort pour mériter à nouveau la confiance de la nation. Il a aussi invité tous les soldats à s'inspirer de l'exemple de leurs frères d'armes qui ont été consacrés ce jour. « Chaque militaire et chaque gendarme doit être un fervent artisan de la culture de l'excellence afin de garantir une image honorable des forces armées de Côte d'Ivoire », a-t-il insisté.

KANATÉ MAMADOU

La Case des mots Par BENOIT HILI

Enracine tes racines ! (1)

Mine de rien, on s'achemine vers des routines qui laminent nos racines. La machine de nos routines c'esta d'innombrables nos origines. On opine, on cuisine, on dine selon d'autres cultures qui nous minent, nous dominent ou nous fascinent. Le spleen ! Si on élimine nos racines, on sera des figurines. Car nos racines nous autodéterminent. La doctrine qui veut qu'on assassine nos propres racines au profit d'autres racines est elle-même assassine. Si une doctrine nous mutine contre nos propres origines, alors c'est une mauvaise doctrine. Nos racines nous vaccinent. C'est la naptaline contre les toxines des autres racines. Sans nos racines, on termine comme une aubergine exposée à toutes les vermines. A force qu'on s'accoquine, qu'on se coltine à d'autres racines, finalement, on patine, on dandine, on butine. Orpheline de ses racines, toute nation court en fine, à l'auto-guillotiner. La Chine de Xi Jinping, Jiang Zemin ou Yao Yilin qui culmine aujourd'hui sur toutes les collines a su garder ses racines ■

Fonds marin/ Commission de l'Onu à New York tranche La Côte d'Ivoire gagne 14 600 km²

La Commission des Limites du Plateau Continental de l'Onu a accédé à la demande des autorités ivoiriennes.

Une petite délégation qui accompagne le médiateur de la République au siège de l'Organisation des Nations unies à New York a explosé de joie, jeudi dernier. M. Al Azri, président de la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC), venait de remettre le parchemin contenant la décision de l'instance mondiale en charge de la gestion des fonds marins internationaux qui a tranché en faveur d'une demande transmise par Abidjan. La Côte d'Ivoire a le feu vert pour contrôler 14600 km² de fonds marins !

Par cette décision, les autorités ivoiriennes peuvent effectuer des recherches dans le nouvel espace sous-marin acquis. Un espace potentiellement riche en diverses res-



Al Azri, président de la Commission des Limites du Plateau Continental des Nations unies, a remis à Adama Toungara l'accord de l'Onu pour l'extension du bassin sous marin ivoirien.

sources. Notamment en hydrocarbures, en ressources minières, végétales et halieutiques. Et naturellement, la souve-

raineté en territoire maritime supplémentaire. « La Côte d'Ivoire obtient de la sorte une décision favorable pour sa de-

mande d'extension de sa souveraineté sur le sol et le sous-sol de son espace sous-marin sur près de 14.660 km² dans l'océan

Atlantique », commente le médiateur de la République, Adama Toungara. Expert en mine et géologie, ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Adama Toungara suit depuis longtemps ce dossier cher au Chef de l'État. Les tractations ont duré quatre ans.

Ces quatre années de négociations suivies de près par le Président de la République Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ont nécessité d'importantes missions aux États-Unis avec des délégations de haut niveau.

aujourd'hui la Côte d'Ivoire n'a rien à avoir avec le conflit qui a existé entre notre pays et le Ghana. Ce contentieux, depuis 2019, n'existe plus. En effet la Côte d'Ivoire et le Ghana ont officiellement procédé en septembre 2019 à la signature de cartes présentant les lignes frontières maritimes dans l'océan atlantique entre les deux pays.

Les deux parties travaillent à mettre sur pied un projet d'accord-cadre de coopération et d'exploitation des ressources d'hydrocarbures transfrontalières. La décision de l'Onu est une autre victoire de la diplomatie du Président Ouattara.

Une autre victoire

Le dossier qui réjouit au-

BLEDSO MATHIEU

Ces acquis qu'on ne retient jamais

Dans ce que fait un gouvernement, il y a ce qui est visible, bien visible. Tels les ponts, échangeurs, routes et aussi les bâtiments, notamment les infrastructures sanitaires, scolaires et universitaires. Il y a ce qu'on sait mais dont on a tendance à n'en point tenir compte quand notre conscient se met à faire le bilan de ceux qui nous gouvernent. L'eau et l'électricité font partie de cette catégorie. Le citoyen a toujours l'impression qu'il ne doit l'eau et l'électricité qu'à sa poche. Lui qui paye ses factures ! Si on veut lui expliquer que son robinet serait toujours sec et son quartier plongé dans le noir si les gouvernements ne consentaient pas à d'importants investissements, il ne prêtera pas attention. Et pourtant, il

sait que quand il n'y a ni eau ni électricité, on se tourne naturellement vers le pouvoir. Quand c'est mauvais, c'est le pouvoir. Quand c'est bon, c'est personne. Diction d'ici, je constate. Parfaite illustration aussi avec les emplois. Non seulement on ne verra jamais de manifestation de personnes ayant trouvé des emplois sous un gouvernement, mais le citoyen lambda qui voit sortir de terre une usine, ou passer un camion de distribution plein de marchandises fabriquées sur place, ne songe jamais à la politique industrielle de son gouvernement. Il ne pensera même pas aux efforts consentis pour améliorer le cadre d'investissements, les milliards absorbés par les infrastructures de base indispensables à une industrialisation dans

un pays. Jamais. Ne lui parlez pas de milliers de kilomètres avalés pour faire venir l'industriel. Dans un quartier, quand sur dix jeunes gens, cinq trouvent du travail, on ne les entend jamais. Cependant, l'autre moitié encore en quête d'emplois fera tellement de bruits que la conscience générale finira par admettre que le chômage ne fait que grandir... Parmi les choses extrêmement importantes mais visiblement qui passent sous silence, il y a cette portion d'espace sous-marin que la Côte d'Ivoire vient d'obtenir. 14 600 km², pour un pays qui fait 322 000 km², ce n'est certainement pas si important que cela, en termes d'espace pur. Sauf qu'il se trouve que ces 14 600 km² sont bien riches en ressources minières et halieutiques.

Demain, ce sont d'autres générations qui en tireront profit. Les entreprises qui vont en faire l'exploitation embaucheront des Ivoiriens. Qui ne sauront même pas que des gens ont passé des nuits blanches à monter des dossiers pour obtenir cette portion. Donc, qu'ils leur doivent leur emploi. Demain, les taxes en provenance des richesses de sous-marin permettront de construire quelque part une école, un hôpital, une rue. Qui alors dira merci à Alassane Ouattara, Amadou Gon Coulibaly, Adama Toungara, Thierry Tanoh ou Cissé Abdourahmane ? Le comble, ces bénéficiaires, vous les trouverez quelque part, en pleine insulte de leurs bienfaiteurs.

B. MATHIEU

Communiqué de presse

Le 27 février au siège de l'Organisation des Nations unies à New York, la Commission des Limites du Plateau Continental, entité faisant partie des organes de l'Organisation des Nations unies, a remis à l'occasion d'une audience solennelle à la République de Côte d'Ivoire, ses Recommandations relatives à la fixation des limites extérieures de son plateau continental. La Côte d'Ivoire obtient de la sorte, une décision favorable pour sa demande d'extension de sa souveraineté sur le sol et le sous-sol de son espace sous-marin sur près de 14.660 km² dans l'océan Atlantique. Cette décision historique et heureuse clôt un processus d'instruction qui a duré près de quatre ans et a donné lieu à vingt-cinq réunions entre les membres de la Commission Plénière et de la sous-commission d'une part et les représentants de la Côte d'Ivoire d'autre part. En mars 2016, la Côte d'Ivoire avait en effet déposé son dossier aux fins de l'extension de son plateau continental auprès de la Commission des Limites du Plateau Continental, conformément au paragraphe 8

de l'article 76 de la Convention des Nations unies sur le Droit à la mer de 1982. Pendant la période de négociation, l'équipe de Côte d'Ivoire était dirigée par Monsieur le Médiateur de la République Adama TOUNGARA et comprenait Monsieur le Ministre Thierry TANOÛH précédemment Ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, l'actuel ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables Monsieur Abdourahmane CISSE, le Conseiller Spécial du Premier Ministre Maître Adama KAMARA, l'Ambassadeur et Représentant Permanent de Côte d'Ivoire auprès des Nations unies Son Excellence Léon H. Kacou ADOM, les experts de la Direction Générale des Hydrocarbures, de PETROCI et les experts internationaux Maître Michel PITRON et Maître Isabelle ROUCHE du Cabinet Gide, ainsi que Dr Lindsay PARSON et Dr Rosemary EDWARDS de la société MZSL.

Fait à New York, le 27 Février 2020

ADAMA TOUNGARA
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

67^e Journée mondiale de la lutte contre la lèpre Eugène Aka Aouélé : « La Côte d'Ivoire est passée de 120 000 malades en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 »

La célébration officielle en Côte d'Ivoire a eu lieu à Gagnoa, le 29 février, en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Le ministre Aka Aouélé et des autorités politiques et administratives locales ont apporté leur soutien aux malades de la lèpre à qui la Fondation Raoul Follereau a offert des vivres et non vivres. (PHOTOS : DR)

Le ministre Eugène Aka Aouélé a rappelé que c'est depuis 1954 que le monde entier célèbre la Journée mondiale de la lutte contre la lèpre. Une journée qui a pour objectif de faire le bilan de la lutte afin d'en dégager les perspectives. Puis, il a souligné que la lèpre fait des ravages au sein des populations laborieuses, mettant ainsi un frein au développement des pays pauvres. « Le gouvernement fait de la lutte

contre la lèpre une priorité en mettant en place des stratégies pour l'éradication de cette maladie. Et cette lutte a généré des résultats remarquables. Le pays est passé de 120 000 malades de la lèpre en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 », a affirmé le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Cependant, continue Dr Eugène Aka Aouélé, la lèpre sévit de façon endémique dans la quasi-totalité des districts sanitaires du

pays. Il a martelé que la polychimiothérapie associée à trois médicaments gratuits et disponibles dans tous les établissements sanitaires est le seul traitement qui guérit la lèpre et évite des complications au niveau des doigts et des orteils. Mais auparavant, le ministre a souligné que le diagnostic précoce est le gage d'une guérison sans séquelles d'où l'importance de consulter le centre de santé le plus proche dès l'apparition d'une

tache claire et insensible sur la peau. Selon le représentant résident de l'Oms en Côte d'Ivoire, docteur Jean Marie Vianny Yaméogo, la lèpre n'est plus un problème de santé publique compte tenu de la réduction de la prévalence de la maladie. Il a fait savoir que l'éradication de la lèpre demeure toujours le principal but poursuivi par les différents plans mondiaux et nationaux. Dr Jean Marie Vianny a aussi souhaité la lutte

contre la stigmatisation des malades de la lèpre. Pour Michel Recipon, président du directeur de la fondation Raoul Follereau, l'histoire de la journée mondiale des lépreux est celle d'un homme, Raoul Follereau, « de son incomparable action en faveur des lépreux, de sa ferveur et détermination à mener une bataille unique pour une minorité oubliée ». Une journée mondiale des lépreux, parce cette maladie d'un autre temps

est toujours d'actualité avec plus de 200 000 nouveaux cas chaque année dans le monde et près de 600 malades en Côte d'Ivoire. La lèpre est une maladie infectieuse, mutilante, d'évolution lente causée par le bacille de Hansen qui prédomine en général dans les milieux où les conditions de vie sociales sont précaires. ■

JEFFERSON GNABRO
CORRESPONDANCE
PARTICULIÈRE

Pépites de l'Accueil

La Cgrae remporte le prix du secteur public

Dans le cadre de l'amélioration de l'expérience Client en Côte d'Ivoire, l'Académie du service édite depuis 2017 un rapport intitulé le « Baromètre national de la qualité d'accueil ». Pour l'année 2019, les résultats proclamés le 13 février consacrent l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (Ips-Cgrae) dans la catégorie du secteur public, sur 260 entreprises classées dans 25 catégories.

Cette distinction selon les responsables de l'Ips-Cgrae, traduit la reconnaissance d'un pan de sa gouvernance, celui de l'accueil de ses clients donc pour avoir su établir une relation client de qualité, gage de satisfaction et de fidélisation des clients et usagers. En effet, placée sous la tutelle technique et administrative du ministère en charge de la Prévoyance



Trophée Pépite Def.



Abrahamane Berté, Dg de Ips-Cgrae.

sociale et sous tutelle financière du ministère en charge du Budget, cette institution certifiée ISO 9001 version 2015, est chargée de gérer le recouvrement des cotisations sociales ; de procéder au paiement des prestations sociales relatives aux régimes obligatoires de pensions civiles et militaires ainsi qu'aux régimes complémentaires ou

spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions. Selon le directeur général Abrahamane Berté, cette distinction est la résultante de l'orientation client prônée depuis plusieurs années par la direction générale. C'est pourquoi, il a félicité l'ensemble du personnel et l'a exhorté à redoubler d'effort « pour mériter amplement et continuellement

cette qualité de porte-flambeau national de l'excellence dans l'accueil et la qualité de service ». Abrahamane Berté attribue aussi cette distinction à la réforme mise en œuvre depuis quelques années et qui permet à son institution de consolider son orientation client en plaçant ses assurés sociaux au centre de son ac-

tivité et de ses décisions. Ce, à travers un réaménagement des agences pour offrir un cadre agréable et adapté aux assurés sociaux ; des agents bien formés aux techniques d'accueil optimisées ; un accueil téléphonique personnalisé ; un call center avec des téléconseillers dont la mission est d'aider, d'orienter et de conseiller efficacement et un système électronique de gestion des files d'attente en cours de déploiement dans les agences.

Dans cette même dynamique d'amélioration continue de la qualité de service, l'Ips-Cgrae a mis en service son nouveau portail internet nommé « maCGRAE.ci », qui contribue à faciliter la vie des assurés sociaux en leur permettant désormais de consulter, télécharger en ligne et imprimer leurs principaux documents administratifs sans avoir à se déplacer. A noter que l'objectif essentiel de ce prix est de promouvoir l'excellence de l'accueil et de la qualité de service au sein des entreprises et organisations publiques en tant

qu'axe de développement pour l'économie ivoirienne. Il vise donc à évaluer la qualité de l'accueil dans l'ensemble des points de contact des entreprises et organisations publiques sélectionnées dans le cadre du Baromètre national ; déceler les points d'amélioration de l'expérience du client en relation avec ces entités ; accompagner les entreprises et organisations publiques dans l'atteinte d'un niveau de performance irréprochable en lien avec les ambitions de développement économique de la Côte d'Ivoire.

Pour réaliser ce rapport 2019, l'Académie du service et son partenaire Rightcom, expert en mesure de l'expérience client, ont assermenté des usagers dits clients mystères, pour évaluer de façon anonyme et sur des critères strictement factuels et objectifs, la qualité de l'accueil physique et téléphonique délivrée par 260 entreprises et organisations après une enquête administrée à plus de 17 000 enquêtés. ■

GERMAINE BONI

67^e Journée mondiale de la lutte contre la lèpre Eugène Aka Aouélé : « La Côte d'Ivoire est passée de 120 000 malades en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 »

La célébration officielle en Côte d'Ivoire a eu lieu à Gagnoa, le 29 février, en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Le ministre Aka Aouélé et des autorités politiques et administratives locales ont apporté leur soutien aux malades de la lèpre à qui la Fondation Raoul Follereau a offert des vivres et non vivres. (PHOTOS : DR)



Le ministre Eugène Aka Aouélé a rappelé que c'est depuis 1954 que le monde entier célèbre la Journée mondiale de la lutte contre la lèpre. Une journée qui a pour objectif de faire le bilan de la lutte afin d'en dégager les perspectives. Puis, il a souligné que la lèpre fait des ravages au sein des populations laborieuses, mettant ainsi un frein au développement des pays pauvres. « Le gouvernement fait de la lutte

contre la lèpre une priorité en mettant en place des stratégies pour l'éradication de cette maladie. Et cette lutte a généré des résultats remarquables. Le pays est passé de 120 000 malades de la lèpre en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 », a affirmé le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Cependant, continue Dr Eugène Aka Aouélé, la lèpre sévit de façon endémique dans la quasi-totalité des districts sanitaires du

pays. Il a martelé que la polychimiothérapie associée à trois médicaments gratuits et disponibles dans tous les établissements sanitaires est le seul traitement qui guérit la lèpre et évite des complications au niveau des doigts et des oreilles. Mais auparavant, le ministre a souligné que le diagnostic précoce est le gage d'une guérison sans séquelles d'où l'importance de consulter le centre de santé le plus proche dès l'apparition d'une

tache claire et insensible sur la peau. Selon le représentant résident de l'Oms en Côte d'Ivoire, docteur Jean Marie Gianni Yaméogo, la lèpre n'est plus un problème de santé publique compte tenu de la réduction de la prévalence de la maladie. Il a fait savoir que l'éradication de la lèpre demeure toujours le principal but poursuivi par les différents plans mondiaux et nationaux. Dr Jean Marie Vianina a aussi souhaité la lutte

contre la stigmatisation des malades de la lèpre. Pour Michel Recipon, président du directoire de la fondation Raoul Follereau, l'histoire de la Journée mondiale des lépreux est celle d'un homme, Raoul Follereau, « de son incomparable action en faveur des lépreux, de sa ferveur et détermination à mener une bataille unique pour une minorité oubliée ». Une journée mondiale des lépreux, parce cette maladie d'un autre temps

est toujours d'actualité avec plus de 200 000 nouveaux cas chaque année dans le monde et près de 600 malades en Côte d'Ivoire. La lèpre est une maladie infectieuse, mutilante, d'évolution lente causée par le bacille de Hansen qui prédomine en général dans les milieux où les conditions de vie sociales sont précaires. ■

JEFFERSON GNABRO
CORRESPONDANCE
PARTICULIÈRE

Pépites de l'Accueil

La Cgrae remporte le prix du secteur public

Dans le cadre de l'amélioration de l'expérience Client en Côte d'Ivoire, l'Académie du service édite depuis 2017 un rapport intitulé le « Baromètre national de la qualité d'accueil ». Pour l'année 2019, les résultats proclamés le 13 février consacrent l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (Ips-Cgrae) dans la catégorie du secteur public, sur 260 entreprises classées dans 25 catégories.

Cette distinction selon les responsables de l'Ips-Cgrae, traduit la reconnaissance d'un pan de sa gouvernance, celui de l'accueil de ses clients donc pour avoir su établir une relation client de qualité, gage de satisfaction et de fidélisation des clients et usagers. En effet, placée sous la tutelle technique et administrative du ministère en charge de la Prévoyance



Trophée Pépite Def.



Abdrahamane Berté, Dg de Ips-Cgrae.

sociale et sous tutelle financière du ministère en charge du Budget, cette institution certifiée ISO 9001 version 2015, est chargée de gérer le recouvrement des cotisations sociales ; de procéder au paiement des prestations sociales relatives aux régimes obligatoires de pensions civiles et militaires ainsi qu'aux régimes complémentaires ou

spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions. Selon le directeur général Abdrahamane Berté, cette distinction est la résultante de l'orientation client prônée depuis plusieurs années par la direction générale. C'est pourquoi, il a félicité l'ensemble du personnel et l'a exhorté à redoubler d'effort « pour mériter amplement et continuellement

cette qualité de porte-flambeau national de l'excellence dans l'accueil et la qualité de service ». Abdrahamane Berté attribue aussi cette distinction à la réforme mise en œuvre depuis quelques années et qui permet à son institution de consolider son orientation client en plaçant ses assurés sociaux au centre de son ac-

tivité et de ses décisions. Ce, à travers un réaménagement des agences pour offrir un cadre agréable et adapté aux assurés sociaux ; des agents bien formés aux techniques d'accueil optimisées ; un accueil téléphonique personnalisé ; un call center avec des téléconseillers dont la mission est d'aider, d'orienter et de conseiller efficacement et un système électronique de gestion des files d'attente en cours de déploiement dans les agences.

Dans cette même dynamique d'amélioration continue de la qualité de service, l'Ips-Cgrae a mis en service son nouveau portail internet nommé « maCGRAE.ci », qui contribue à faciliter la vie des assurés sociaux en leur permettant désormais de consulter, télécharger en ligne et imprimer leurs principaux documents administratifs sans avoir à se déplacer. A noter que l'objectif essentiel de ce prix est de promouvoir l'excellence de l'accueil et de la qualité de service au sein des entreprises et organisations publiques en tant

qu'axe de développement pour l'économie ivoirienne. Il vise donc à évaluer la qualité de l'accueil dans l'ensemble des points de contact des entreprises et organisations publiques sélectionnées dans le cadre du Baromètre national ; déceler les points d'amélioration de l'expérience du client en relation avec ces entités ; accompagner les entreprises et organisations publiques dans l'atteinte d'un niveau de performance irréprochable en lien avec les ambitions de développement économique de la Côte d'Ivoire. Pour réaliser ce rapport 2019, l'Académie du service et son partenaire Rightcom, expert en mesure de l'expérience client, ont assermenté des usagers dits clients mystères, pour évaluer de façon anonyme et sur des critères strictement factuels et objectifs, la qualité de l'accueil physique et téléphonique délivrée par 260 entreprises et organisations après une enquête administrée à plus de 17 000 enquêtés. ■

GERMAINE BONI

Célébration des 2^e et 3^e Prix nationaux de l'excellence / ministère du Budget Moussa Sanogo : « **L'excellence doit être notre crédo au quotidien** »

Le 6 août 2019, à la veille de la célébration de la fête nationale, les 1^{er} Prix nationaux de l'excellence (7^e édition) avaient été célébrés au Palais présidentiel, en présence du Chef de l'État, Alassane Ouattara.

L'heure était à la célébration au Plateau, le 28 février, des 2^e et 3^e Prix nationaux de l'excellence 2019 des agents du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État. A l'occasion, le ministre de tutelle, Moussa Sanogo a rappelé à l'ensemble de ses collaborateurs, la nécessité de viser l'excellence dans l'atteinte des objectifs et des missions assignés à son département. « Pour un département ministériel comme le nôtre, stratégique et transversal, j'ai même failli dire « névralgique », l'excellence doit être notre crédo au quotidien », a déclaré le représentant du gouvernement au cours de cette cérémonie. Laquelle a vu, pour la Direction générale des douanes (Dgd), l'adjudant Bakayoko Anliou (agent de bureau à Noé) et Coulibaly Guessonguy Ibrahim, repartir respectivement avec les 2^e et 3^e Prix de l'excellence. A la Direction générale du budget



Le ministre Moussa Sanogo (au centre), a invité ses collaborateurs au travail bien fait pour accompagner le développement du pays. (PHOTO : DR)

et des finances (Dgbf), Koua Ekian Arsène (administrateur des services financiers) et N'Draman Paul (administrateur principal des services

financiers), sont respectivement repartis avec les 2^e et 3^e prix également. Tous ces agents de la Dgd et de la Dgbf, deux structures

sous tutelle du ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, ont reçu chacun un diplôme, un tro-

phée. Le 6 août 2019, à la veille de la célébration de la fête nationale, les 1^{er} Prix nationaux de l'excellence (7^e édition) avaient été célébrés

au Palais présidentiel, en présence du Chef de l'État, Alassane Ouattara. « Cette distinction nous donne plus de courage pour le chemin qu'il reste à parcourir », a déclaré Bakayoko Anliou, le porte-parole des récipiendaires. Lors de cette cérémonie, le ministre de tutelle, tout en félicitant l'ensemble de ses collaborateurs, leur a rappelé dans le même temps qu'ils doivent redoubler d'ardeur car d'énormes défis restent à réaliser dans le cadre du développement socio-économique du pays. « L'objectif à ne pas perdre de vue, c'est l'intérêt général, le bien-être de l'Ivoirien vivant dans le hameau le plus reculé, le partage équitable des fruits de la croissance ». L'atteinte de ces objectifs repose, insiste le représentant du gouvernement, sur le « savoir-faire et le savoir-être d'hommes et de femmes de qualité sachant travailler en équipe » ■

ANOH KOUAO



SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LES PPP

(Partenariats Public-Privé)

THEME:
Gestion des Partenariats Public-Privé :
conception, mise en œuvre et suivi
d'exécution d'un projet en PPP

**Du 09 au 20 Mars 2020
à ABIDJAN**

OFFRE SPÉCIALE

Infoline :
(+225) 22 00 29 70 / 22 49 76 09
(+225) 76 34 93 48 / 74 37 04 27
Email : cimef@cimef-international.org / cimef.int@gmail.com
Site web : www.cimef-international.org



Agréé




Rencontres d'Abidjan sur les villes durables

Les gouvernements appelés à définir des politiques nationales et territoriales

Le rendez-vous d'Abidjan se tient en prélude au Sommet Afrique-France 2020 à Bordeaux, qui aura lieu en juin prochain dans l'Hexagone.

Les 27 et 28 février, la capitale économique ivoirienne a accueilli les « Rencontres d'Abidjan sur les villes durables ». Ce rendez-vous qui a eu lieu dans le quartier de Cocody a mobilisé plusieurs dizaines d'acteurs de la ville durable africaine de plus de 30 pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), d'Afrique et de la France. Cette rencontre a été sanctionnée par une déclaration dite « Déclaration d'Abidjan » en prélude au Sommet Afrique-France 2020 à Bordeaux, en juin prochain. A l'occasion, les participants ont appelé les gouvernements à définir et mettre en œuvre des politiques nationales de la ville et des territoires.

Dans cette déclaration lue par Mina Azerki, représentante de la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville du Maroc, cet appel recommande que la définition et la mise en œuvre des politiques nationales de la ville et des territoires s'inscrivent dans une problématique globale d'aménagement et de développement territorial ; créant ainsi une alliance forte entre l'urbain et le rural, qu'elles soient élaborées de manière participative et consensuelle par l'implication des gouvernements nationaux et locaux et de la société civile. L'appel aux différents gouvernements incite à définir des orientations générales pour l'émergence de villes intelligentes, résilientes et durables, des mécanismes de financement et de fournitures d'infrastructures et de services abordables, de génération d'emplois et d'opportunités, de création et de



Plusieurs hauts responsables de Côte d'Ivoire, de l'Uemoa, d'Afrique et de France ont pris part aux Rencontres d'Abidjan sur les Villes durables. (PHOTO: JOSÉPHINE KOUADIO)

partage de richesse, de prise en compte des besoins spécifiques à chaque catégorie de citoyens, y compris les personnes vulnérables. Toujours selon Mina Azerki, les gouvernements sont appelés à prendre en compte l'écosystème caractéristique d'une morphologie des villes, lesquelles intègrent en leur sein des champs, le tout constituant un laboratoire pouvant préfigurer la ville durable de demain.

Pour concrétiser efficacement cet appel, les participants aux « Rencontres d'Abidjan sur les villes durables », collectivement s'engagent à restaurer et assurer le bon

fonctionnement des écosystèmes urbains, à faire de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes naturelles provoquées par les activités humaines, des conditionnalités non négociables de protection des populations, etc. Ils s'engagent à prendre en compte, dans les futurs projets urbains, l'intégration des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au niveau des villes, à organiser les conditions de financement de la ville durable dans le long terme en assurant les environnements législatifs et légaux pour réguler l'investissement. Les participants au rendez-vous

d'Abidjan s'engagent également à assurer les conditions de bonne gouvernance de la ville durable africaine par une forte dynamique de co-construction et de co-production multi-partenaire des différents acteurs en corrélant les moyens financiers des collectivités territoriales à leurs missions, à développer une ingénierie territoriale, comme les agences d'urbanisme pour appuyer les décideurs nationaux et locaux dans leur compréhension des dynamiques territoriales. Ils entendent également fournir aux citoyens des services et des infrastructures urbaines efficaces, sécurisés, abor-

dables pour tenir compte de la croissance urbaine rapide des villes africaines avec des citoyens plus attentifs, à promouvoir en matière d'habitat urbain et de fournitures de logements décents, des pratiques inspirantes pour accompagner des programmes et des solutions innovantes, notamment par le développement de logements abordables en quantité suffisante. Mais également à encourager et à intégrer l'économie sociale et solidaire comme un vecteur d'inclusion sociale dans la ville durable.

Appel à préparer une charte. De même, la « Déclaration d'Abidjan » invite à préparer

une charte des Chefs d'État présents au sommet Afrique-France. Objectif : soutenir et à mettre en œuvre des solutions innovantes de la ville durable, en s'engageant à apporter des réponses coordonnées et intégrées pour traiter ensemble les différents enjeux, pour construire la ville durable dans chaque pays et en prévoyant les conditions de suivi régulier de son avancement. « Permettez-moi, du fond du cœur, au nom de M. le Premier ministre, chef du gouvernement, qui a ouvert nos travaux hier, de vous réitérer nos vifs remerciements pour votre présence et surtout, la qualité de votre participation », s'est félicité François Amichia, à la clôture des travaux.

En vue de la réussite du Sommet Afrique-France sur la ville durable qui se tiendra début juin à Bordeaux, la « Déclaration d'Abidjan » invite toutes les parties prenantes à participer à ce rendez-vous qui permettra de partager des solutions, à toutes les échelles, pour répondre à ces engagements. Les conclusions du rendez-vous d'Abidjan seront remises au Président de la République Alassane Ouattara qui sera invité, au nom des participants, à les présenter en communication au Conseil des Chefs d'État de l'Uemoa qui regroupe huit pays et plus de 120 millions d'habitants. Le rendez-vous de Bordeaux sera ainsi, un moment unique pour l'Afrique appelée à mutualiser ses efforts et à parler d'une même voix sur l'avenir des villes de demain, dans toutes les tribunes qui s'y prêteront, notamment lors du sommet Afrique-France ■

ANOH KOUAO

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIETE DE SECURITE ELECTRONIQUE RECRUTE des commerciaux de haut niveau dans le domaine du tracking par GPS.

Sous la responsabilité du responsable commercial, vous aurez la mission de réaliser des chiffres d'affaires mensuels, prospecter des clients, gérer le portefeuille client.

Profil du poste :

INGENIEUR COMMERCIAL, INSPECTORAL COMMERCIAL, 05 ans d'expérience de préférence dans un poste de commercial ou commercial grand compte de produit de tracking, grand vendeur de produit tracking par GPS, homme de terrain, maîtrise de la conduite et de l'outil informatique.

Dossiers de candidature

CV et lettre de motivation et prétention salariale à déposer à : Recrutementcommercial001@gmail.com, au plus tard le 30/03/2020

CONTACTS : (07 17 15 71 / 03 37 10 54)

ANNONCE

TOTAL CÔTE-D'IVOIRE SA met en vente un terrain sis à **ABIDJAN MARCORY ZONE 4C, île de PETIT BASSAM, formant l'angle des rues « PIERRE & MARIE CURIE » et « LOUIS LUMIERE »**, d'une superficie de **MILLE TROIS CENT CINQ (1.305) mètres carrés.**

Vous voudrez bien déposer vos propositions de prix sous pli fermé au siège social de **TOTAL Côte-d'Ivoire SA** sis à **Abidjan, Zone 3, 100 Rue des Brasseurs, Immeuble Rive Gauche, 3^e étage.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le **21 22 23 73, tous les jours ouvrables de 08h à 17h.**

Prétendue fraude aux concours de la Fonction publique Le ministère dénonce une campagne d'intoxication

Oka Kouadio Séraphin, directeur de cabinet du ministre Issa Coulibaly, a tenu hier un point presse sur un prétendu scandale qui aurait entaché l'organisation des recrutements de masse de la session 2019.

Contrairement à ce qui a été annoncé hier par des confrères de la presse, le ministère de la Fonction publique affirme qu'il n'y a jamais eu de scandale à propos des résultats des concours de la session 2019. L'assurance a été donnée vendredi 28 février, par le directeur de cabinet du ministre Issa Coulibaly, au Plateau. Selon le conféré, il n'en est rien. « C'est juste une campagne d'intoxication orchestrée par des personnes véreuses, tapies ici au ministère de la Fonction publique. Nous les connaissons toutes. Elles ont été infiltrées et démasquées. Ce sont elles qui organisaient habituellement la fraude dans les concours, ici. Et comme cette fois-ci, elles ont été dérotées, alors elles ont décidé de donner dans l'intoxication, dans l'espoir que cela provoque le départ du ministre, de sorte qu'elles puissent reprendre leurs activités frauduleuses », a-t-il affirmé. Sans toutefois citer de nom. Mais il prévient : « Nous allons bientôt faire un nettoyage. Nous sommes décidés à mettre définitivement fin à cette pratique ici. Ils ont l'habitude de manipuler et modifier les listes définitives



Oka Kouadio Séraphin est très remonté contre les colporteurs de rumeurs dont le seul objectif est de ternir l'image du ministère. (PHOTO DR)

des admis, avant publication. Ces personnes sautent des noms et les remplacent par d'autres. Cette fois-ci, elles ont été dérotées. Les gens à qui elles ont pris de l'argent en leur promettant de les aider à entrer à la Fonction publique vont les poursuivre... »

Ces arguments qui ne tiennent pas...

A en croire le directeur de cabinet du Général Issa Coulibaly, aucun argument invoqué dans la presse par

les détracteurs du ministre, pour soutenir le prétendu scandale, ne tient. « Ils font croire que Soro Gninagafol, qui était directeur par intérim des concours a été débarqué. Cela n'est pas vrai. Puisque Soro Gninagafol a été nommé directeur général de la Fonction publique depuis le 27 décembre 2019. Le même jour, un nouveau directeur des concours a été nommé, en la personne du Colonel Yéo Kolo. Dans l'organigramme, le directeur général de la Fonction publique

est au-dessus du directeur des concours. Le directeur des concours répond de lui », a-t-il soutenu. Précisant que Soro Gninagafol, qui était auparavant directeur des affaires juridiques, assurait juste l'intérim du directeur des concours depuis le 11 septembre, après le départ du titulaire. A savoir M. Brice Kouassi, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, chargé de l'Enseigne-

ment technique et de la Formation professionnelle. Autre argument qui ne tient pas selon le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique : « On nous reproche de publier une liste additive. Où est le problème ? En quoi est-il mauvais de recruter beaucoup plus de personnes ? Cela est prévu par les textes. Nous n'avons pas écarté des personnes déclarées admises. Nous n'avons fait que compléter la liste des amis. Et cela n'est pas interdit... Il y a des personnes qui ont été déclarées admises à deux concours à la fois. Du coup, ces personnes ont été amenées à opérer un choix. Cela laisse une place libre sur l'autre liste. En outre, il y a des ministères qui estiment n'avoir pas été suffisamment servis, après les résultats. Et qui font une autre demande. Cela nous amène aussi à faire une nouvelle liste. Cela a toujours été comme ça dans ce ministère. C'est un peu comme les réclamations au Bac... », s'est-il expliqué. Selon le directeur de cabinet, il est aussi reproché au ministre de ne pas suivre les canaux habituels de proclamation des résultats. « Le ministre est libre de choisir le canal par lequel il veut publier les résultats des concours. Cela relève de sa compétence. Pourvu que cela se

fasse dans la transparence et que les admis soient effectivement les plus méritants. C'est pour contourner la fraude que nous avons décidé de changer de canaux. Car tout était miné... »

Koné Zakaria a infiltré un vaste réseau de fraudeurs...

À en croire le directeur de cabinet du Général Issa Coulibaly, le réseau de fraudeurs a été démasqué grâce au savoir-faire du Colonel Koné Zakaria. « Le Colonel Koné Zakaria nous a fait l'amitié d'infiltrer, avec ses éléments, un vaste réseau de fraudeurs. C'est grâce à lui que nous avons pu démasquer et dérouter ce réseau tapies au sein de la Fonction publique. Il nous a vraiment aidés. Je voudrais sincèrement le remercier pour son soutien. Il nous a sorti des listes, avec précision. Il nous a sorti des noms, avec précision. Nous les connaissons et nous les suivrons désormais de près. Et ce sont justement ces personnes-là qui s'agitent. Ce sont elles qui veulent s'en prendre au ministre. Il y aura bientôt un nettoyage », a-t-il promis. Avant d'appeler les populations à rester sereines. Car, il n'y a pas péril en la demeure ■

CASIMIR DJEZOU

Santé et sécurité au travail

Pr Yéboué Kouamé Yves : « Nous avons besoin de performance dans nos entreprises »

La Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) veut susciter et obtenir une adhésion massive des entreprises à la démarche Vision Zéro accident et les accompagner dans sa mise en œuvre, à l'instar des organismes de sécurité sociale d'Afrique et d'ailleurs. Sur un nombre d'entreprises affiliées à la Cnps, estimé à plus de 36000 sur la période 2019-2021, celles de plus de 100 salariés ont été prioritairement ciblées. L'un des arguments avancés pour les convaincre est que les employés heureux sont plus performants. « C'est important, nous avons besoin de performance dans nos entreprises. Les employés heureux sont 37% moins absents. Ils sont 50% plus motivés, ils sont 25% plus engagés, et 33% plus efficaces. Peut-on

mieux parler de performance de l'entreprise ? », a interrogé le professeur Yéboué Kouamé Yves, directeur de la prévention, santé et sécurité au travail à la Cnps, en affirmant qu'une entreprise responsable rassure ses actionnaires, ses banquiers et ses assureurs. C'était à la faveur de la conférence interactive de l'atelier de sensibilisation vision zéro 2020 qui a eu lieu le 13 février à l'immeuble Cgeci au Plateau, sur le thème : « Vision zéro et performance globale de l'entreprise ». A cette occasion, le professeur Yéboué a souligné que le coût des accidents de travail et maladies professionnelles est énorme pour les pays d'Afrique. Ainsi, dans le secteur de l'Interafricaine de prévention des risques professionnels (Iaprp), une association qui regroupe 15



Selon le directeur de la prévention santé et sécurité au travail à la Cnps, investir dans la prévention n'est pas une charge, c'est un investissement.

pays francophones, les dommages et réparations supportés dans les organismes

nationaux de sécurité sociale avoisinent les 100 milliards de FCfa. « En Côte d'Ivoire,

c'est en moyenne 6000 accidents de travail et 15 maladies professionnelles, avec un coût direct, pour la caisse nationale de prévoyance sociale, qui avoisine les 8 milliards de FCfa ». Il a aussi fait allusion à des coûts indirects 4 ou 5 fois plus importants qui peuvent être supportés par les entreprises. « Nous espérons qu'avec vision Zéro, nous arriverons à réduire de façon considérable les préjudices humains, les charges d'indemnisation et de prévention des accidents de travail, et maladies professionnelles ». Le Professeur Yéboué Kouamé Yves a cité, à ce propos, l'exemple d'une entreprise allemande du secteur de l'exportation du charbon. Avec 30.000 travailleurs en 1980, elle avait 416 accidents mortels. À partir de 1990, l'entreprise a opté

pour vision Zéro, et le nombre de décès est tombé à 30, en 2000, à 6; en 2006, 0 accidents de travail. Par ailleurs, les taux de fréquence qui, en 1990, étaient à 9, sont passés en 2000 à 24, puis en 2010 à 4,3. « Nous voyons que vision zéro a permis à cette entreprise de réduire les calamités, en matière de santé et de risques professionnels ». Il a aussi fait remarquer que pour vision Zéro, tous les accidents sont évitables, et vision Zéro repose sur l'engagement volontaire des entreprises à promouvoir la santé, la sécurité, et le bien-être au travail. « Il faut un engagement volontaire de toutes les entreprises. Vision zéro est flexible et applicable à tous les secteurs d'activité et dans toutes sortes d'entreprises ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Rencontres d'Abidjan sur les villes durables

Les gouvernements appelés à définir des politiques nationales et territoriales

Le rendez-vous d'Abidjan se tient en prélude au Sommet Afrique-France 2020 à Bordeaux, qui aura lieu en juin prochain dans l'Hexagone.

Les 27 et 28 février, la capitale économique ivoirienne a accueilli les « Rencontres d'Abidjan sur les villes durables ». Ce rendez-vous qui a eu lieu dans le quartier de Cocody a mobilisé plusieurs dizaines d'acteurs de la ville durable africaine de plus de 30 pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), d'Afrique et de la France. Cette rencontre a été sanctionnée par une déclaration dite « Déclaration d'Abidjan » en prélude au Sommet Afrique-France 2020 à Bordeaux, en juin prochain. A l'occasion, les participants ont appelé les gouvernements à définir et mettre en œuvre des politiques nationales de la ville et des territoires.

Dans cette déclaration lue par Mina Azerki, représentante de la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville du Maroc, cet appel recommande que la définition et la mise en œuvre des politiques nationales de la ville et des territoires s'inscrivent dans une problématique globale d'aménagement et de développement territorial ; créant ainsi une alliance forte entre l'urbain et le rural, qu'elles soient élaborées de manière participative et consensuelle par l'implication des gouvernements nationaux et locaux et de la société civile. L'appel aux différents gouvernements incite à définir des orientations générales pour l'émergence de villes intelligentes, résilientes et durables, des mécanismes de financement et de fournitures d'infrastructures et de services abordables, de génération d'emplois et d'opportunités, de création et de



Plusieurs hauts responsables de Côte d'Ivoire, de l'Uemoa, d'Afrique et de France ont pris part aux Rencontres d'Abidjan sur les Villes durables. (PHOTO: JOSÉPHINE KOUDJIO)

partage de richesse, de prise en compte des besoins spécifiques à chaque catégorie de citoyens, y compris les personnes vulnérables. Toujours selon Mina Azerki, les gouvernements sont appelés à prendre en compte l'écosystème caractéristique d'une morphologie des villes, lesquelles intègrent en leur sein des champs, le tout constituant un laboratoire pouvant préfigurer la ville durable de demain.

Pour concrétiser efficacement cet appel, les participants aux « Rencontres d'Abidjan sur les villes durables », collectivement s'engagent à restaurer et assurer le bon

fonctionnement des écosystèmes urbains, à faire de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes naturelles provoquées par les activités humaines, des conditionnalités non négociables de protection des populations, etc. Ils s'engagent à prendre en compte, dans les futurs projets urbains, l'intégration des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au niveau des villes, à organiser les conditions de financement de la ville durable dans le long terme en assurant les environnements législatifs et légaux pour réguler l'investissement. Les participants au rendez-vous

d'Abidjan s'engagent également à assurer les conditions de bonne gouvernance de la ville durable africaine par une forte dynamique de co-construction et de co-production multi-partenaire de différents acteurs en corrélant les moyens financiers des collectivités territoriales à leurs missions, à développer une ingénierie territoriale, comme les agences d'urbanisme pour appuyer les décideurs nationaux et locaux dans leur compréhension des dynamiques territoriales. Ils entendent également fournir aux citoyens des services et des infrastructures urbaines efficaces, sécurisés, abor-

dables pour tenir compte de la croissance urbaine rapide des villes africaines avec des citoyens plus attentifs, à promouvoir en matière d'habitat urbain et de fournitures de logements décents, des pratiques inspirantes pour accompagner des programmes et des solutions innovantes, notamment par le développement de logements abordables en quantité suffisante. Mais également à encourager et à intégrer l'économie sociale et solidaire comme un vecteur d'inclusion sociale dans la ville durable.

Appel à préparer une charte. De même, la « Déclaration d'Abidjan » invite à préparer

une charte des Chefs d'État présents au sommet Afrique-France. Objectif : soutenir et à mettre en œuvre des solutions innovantes de la ville durable, en s'engageant à apporter des réponses coordonnées et intégrées pour traiter ensemble les différents enjeux, pour construire la ville durable dans chaque pays et en prévoyant les conditions de suivi régulier de son avancement. « Permettez-moi, du fond du cœur, au nom de M. le Premier ministre, chef du gouvernement, qui a ouvert nos travaux hier, de vous réitérer nos vifs remerciements pour votre présence et surtout, la qualité de votre participation », s'est félicité François Amichia, à la clôture des travaux.

En vue de la réussite du Sommet Afrique-France sur la ville durable qui se tiendra début juin à Bordeaux, la « Déclaration d'Abidjan » invite toutes les parties prenantes à participer à ce rendez-vous qui permettra de partager des solutions, à toutes les échelles, pour répondre à ces engagements. Les conclusions du rendez-vous d'Abidjan seront remises au Président de la République Alassane Ouattara qui sera invité, au nom des participants, à les présenter en communication au Conseil des Chefs d'État de l'Uemoa qui regroupe huit pays et plus de 120 millions d'habitants. Le rendez-vous de Bordeaux sera ainsi, un moment unique pour l'Afrique appelée à mutualiser ses efforts et à parler d'une même voix sur l'avenir des villes de demain, dans toutes les tribunes qui s'y prêteront, notamment lors du sommet Afrique-France ■

ANOH KOUAO

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIETE DE SECURITE ELECTRONIQUE RECRUTE des commerciaux de haut niveau dans le domaine du tracking par GPS.

Sous la responsabilité du responsable commercial, vous aurez la mission de réaliser des chiffres d'affaires mensuels, prospecter des clients, gérer le portefeuille client.

Profil du poste :

INGENIEUR COMMERCIAL, INSPECTORAL COMMERCIAL, 05 ans d'expérience de préférence dans un poste de commercial ou commercial grand compte de produit de tracking, grand vendeur de produit tracking par GPS, homme de terrain, maîtrise de la conduite et de l'outil informatique.

Dossiers de candidature

CV et lettre de motivation et prétention salariale à déposer à : Recrutementcommercial001@gmail.com, au plus tard le 30/03/2020

CONTACTS : (07 17 15 71 / 03 37 10 54)

ANNONCE

TOTAL CÔTE-D'IVOIRE SA met en vente un terrain sis à **ABIDJAN MARCORY ZONE 4C**, île de **PETIT BASSAM**, formant l'angle des rues « **PIERRE & MARIE CURIE** » et « **LOUIS LUMIERE** », d'une superficie de **MILLE TROIS CENT CINQ (1.305) mètres carrés**.

Vous voudrez bien déposer vos propositions de prix sous pli fermé au siège social de **TOTAL Côte-d'Ivoire SA** sis à **Abidjan, Zone 3, 100 Rue des Brasseurs, Immeuble Rive Gauche, 3^e étage**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le **21 22 23 73, tous les jours ouvrables de 08h à 17h**.

Prétendue fraude aux concours de la Fonction publique Le ministère dénonce une campagne d'intoxication

Oka Kouadio Séraphin, directeur de cabinet du ministre Issa Coulibaly, a tenu hier un point presse sur un prétendu scandale qui aurait entaché l'organisation des recrutements de masse de la session 2019.

Contrairement à ce qui a été annoncé hier par des confrères de la presse, le ministère de la Fonction publique affirme qu'il n'y a jamais eu de scandale à propos des résultats des concours de la session 2019. L'assurance a été donnée vendredi 28 février, par le directeur de cabinet du ministre Issa Coulibaly, au Plateau. Selon le conféré, il n'en est rien. « C'est juste une campagne d'intoxication orchestrée par des personnes véreuses, tapies ici au ministère de la Fonction publique. Nous les connaissons toutes. Elles ont été infiltrées et démasquées. Ce sont elles qui organisaient habituellement la fraude dans les concours, ici. Et comme cette fois-ci, elles ont été déjouées, alors elles ont décidé de donner dans l'intoxication, dans l'espoir que cela provoque le départ du ministre, de sorte qu'elles puissent reprendre leurs activités frauduleuses », a-t-il affirmé. Sans toutefois citer de nom. Mais il prévient : « Nous allons bientôt faire un nettoyage. Nous sommes décidés à mettre définitivement fin à cette pratique ici. Ils ont l'habitude de manipuler et modifier les listes définitives



Oka Kouadio Séraphin est très remonté contre les colporteurs de rumeurs dont le seul objectif est de ternir l'image du ministère. (PHOTO DR)

des admis, avant publication. Ces personnes sautent des noms et les remplacent par d'autres. Cette fois-ci, elles ont été déjouées. Les gens à qui elles ont pris de l'argent en leur promettant de les aider à entrer à la Fonction publique vont les poursuivre... »

Ces arguments qui ne tiennent pas...

A en croire le directeur de cabinet du Général Issa Coulibaly, aucun argument invoqué dans la presse par

les détracteurs du ministre, pour soutenir le prétendu scandale, ne tient. « Ils font croire que Soro Gninagafol, qui était directeur par intérim des concours a été débarqué. Cela n'est pas vrai. Puisque Soro Gninagafol a été nommé directeur général de la Fonction publique depuis le 27 décembre 2019. Le même jour, un nouveau directeur des concours a été nommé, en la personne du Colonel Yéo Kolo. Dans l'organigramme, le directeur général de la Fonction publique

est au-dessus du directeur des concours. Le directeur des concours répond de lui », a-t-il soutenu. Précisant que Soro Gninagafol, qui était auparavant directeur des affaires juridiques, assurait juste l'intérim du directeur des concours depuis le 11 septembre, après le départ du titulaire. A savoir M. Brice Kouassi, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, chargé de l'Enseigne-

ment technique et de la Formation professionnelle. Autre argument qui ne tient pas selon le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique : « On nous reproche de publier une liste additive. Où est le problème ? En quoi est-il mauvais de recruter beaucoup plus de personnes ? Cela est prévu par les textes. Nous n'avons pas écarté des personnes déclarées admises. Nous n'avons fait que compléter la liste des amis. Et cela n'est pas interdit... Il y a des personnes qui ont été déclarées admises à deux concours à la fois. Du coup, ces personnes ont été amenées à opérer un choix. Cela laisse une place libre sur l'autre liste. En outre, il y a des ministères qui estiment n'avoir pas été suffisamment servis, après les résultats. Et qui font une autre demande. Cela nous amène aussi à faire une nouvelle liste. Cela a toujours été comme ça dans ce ministère. C'est un peu comme les réclamations au Bac... », s'est-il expliqué. Selon le directeur de cabinet, il est aussi reproché au ministre de ne pas suivre les canaux habituels de proclamation des résultats. « Le ministre est libre de choisir le canal par lequel il veut publier les résultats des concours. Cela relève de sa compétence. Pourvu que cela se

fasse dans la transparence et que les admis soient effectivement les plus méritants. C'est pour contourner la fraude que nous avons décidé de changer de canaux. Car tout était miné... »

Koné Zakaria a infiltré un vaste réseau de fraudeurs...

À en croire le directeur de cabinet du Général Issa Coulibaly, le réseau de fraudeurs a été démasqué grâce au savoir-faire du Colonel Koné Zakaria. « Le Colonel Koné Zakaria nous a fait l'amitié d'infiltrer, avec ses éléments, un vaste réseau de fraudeurs. C'est grâce à lui que nous avons pu démasquer et dérouter ce réseau tapies au sein de la Fonction publique. Il nous a vraiment aidés. Je voudrais sincèrement le remercier pour son soutien. Il nous a sorti des listes, avec précision. Il nous a sorti des noms, avec précision. Nous les connaissons et nous les suivrons désormais de près. Et ce sont justement ces personnes-là qui s'agitent. Ce sont elles qui veulent s'en prendre au ministre. Il y aura bientôt un nettoyage », a-t-il promis. Avant d'appeler les populations à rester sereines. Car, il n'y a pas péril en la demeure ■

CASIMIR DJEZOU

Santé et sécurité au travail

Pr Yéboué Kouamé Yves : " Nous avons besoin de performance dans nos entreprises "

La Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) veut susciter et obtenir une adhésion massive des entreprises à la démarche Vision Zéro accident et les accompagner dans sa mise en œuvre, à l'instar des organismes de sécurité sociale d'Afrique et d'ailleurs. Sur un nombre d'entreprises affiliées à la Cnps, estimé à plus de 36000 sur la période 2019-2021, celles de plus de 100 salariés ont été prioritairement ciblées. L'un des arguments avancés pour les convaincre est que les employés heureux sont plus performants. « C'est important, nous avons besoin de performance dans nos entreprises. Les employés heureux sont 37% moins absents. Ils sont 50% plus motivés, ils sont 25% plus engagés, et 33% plus efficaces. Peut-on

mieux parler de performance de l'entreprise ? », a interrogé le professeur Yéboué Kouamé Yves, directeur de la prévention, santé et sécurité au travail à la Cnps, en affirmant qu'une entreprise responsable rassure ses actionnaires, ses banquiers et ses assureurs. C'était à la faveur de la conférence interactive de l'atelier de sensibilisation vision zéro 2020 qui a eu lieu le 13 février à l'immeuble Cgeci au Plateau, sur le thème : « Vision zéro et performance globale de l'entreprise ». A cette occasion, le professeur Yéboué a souligné que le coût des accidents de travail et maladies professionnelles est énorme pour les pays d'Afrique. Ainsi, dans le secteur de l'Interafricaine de prévention des risques professionnels (Iaprp), une association qui regroupe 15



Selon le directeur de la prévention santé et sécurité au travail à la Cnps, investir dans la prévention n'est pas une charge, c'est un investissement.

pays francophones, les dommages et réparations supportés dans les organismes

nationaux de sécurité sociale avoisinent les 100 milliards de FCfa. « En Côte d'Ivoire,

c'est en moyenne 6000 accidents de travail et 15 maladies professionnelles, avec un coût direct, pour la caisse nationale de prévoyance sociale, qui avoisine les 8 milliards de FCfa ». Il a aussi fait allusion à des coûts indirects 4 ou 5 fois plus importants qui peuvent être supportés par les entreprises. « Nous espérons qu'avec vision Zéro, nous arriverons à réduire de façon considérable les préjudices humains, les charges d'indemnisation et de prévention des accidents de travail, et maladies professionnelles ». Le Professeur Yéboué Kouamé Yves a cité, à ce propos, l'exemple d'une entreprise allemande du secteur de l'exportation du charbon. Avec 30.000 travailleurs en 1980, elle avait 416 accidents mortels. À partir de 1990, l'entreprise a opté

pour vision Zéro, et le nombre de décès est tombé à 30, en 2000, à 6; en 2006, 0 accidents de travail. Par ailleurs, les taux de fréquence qui, en 1990, étaient à 9, sont passés en 2000 à 24, puis en 2010 à 4,3. « Nous voyons que vision zéro a permis à cette entreprise de réduire les calamités, en matière de santé et de risques professionnels ». Il a aussi fait remarquer que pour vision Zéro, tous les accidents sont évitables, et vision Zéro repose sur l'engagement volontaire des entreprises à promouvoir la santé, la sécurité, et le bien-être au travail. « Il faut un engagement volontaire de toutes les entreprises. Vision zéro est flexible et applicable à tous les secteurs d'activité et dans toutes sortes d'entreprises ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Deuil

Dominique Ouattara aux côtés des ministres Tchagba et Essis

La Première dame s'est rendue aux Deux-Plateaux et à la Riviera 3 pour présenter les condoléances du couple présidentiel à deux membres du gouvernement.

La Première dame Dominique Ouattara à la tête d'une forte délégation a rendu visite le 27 février au ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba et au ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement privé, Emmanuel Essis. Leurs enfants ayant perdu la vie. C'est donc pour présenter les condoléances aux familles éplorées aux Deux-plateaux et à la Riviera 3 au nom du couple présidentiel qu'elle s'y est rendue en compagnie de Clarisse Duncan, épouse du vice-Président de la République. Son porte-parole, le ministre Maurice Bandaman, dira qu'il était important de traduire son soutien et sa solidarité en pareilles circonstances. Chacune des familles a reçu 5 millions de F Cfa. Il a souligné la fragilité de la vie humaine. C'est pourquoi, il a recommandé qu'il faut se confier à Dieu, le véritable consolateur. Le porte-parole de la Première



Dominique Ouattara réconfortant le ministre Laurent Tchagba.

dame a fait remarquer que la perte en un laps de temps de deux enfants (Pascal Frédéric, ingénieur informaticien et Charlène Francine, entrepreneur) de Laurent Tchagba est inqualifiable. Car la fille est morte dans un accident de la circulation après une mission à l'intérieur du pays

le 16 février. Et le 23 février, son grand frère n'ayant pas pu supporter la triste nouvelle a aussi rendu l'âme dans une formation sanitaire selon une source proche de la famille. Les obsèques auront lieu à partir de la semaine prochaine. Les défunts seront inhumés au cimetière de Wil-

liamsville le 6 mars. Concernant le ministre Emmanuel Essis, son fils Essis Esaïe âgé de 40 ans, était rongé par un mal péniçieux qui en dépit de tous les efforts consentis pour le sauver, la maladie a finalement eu raison de lui le 25 février. Le programme de l'inhuma-



Le ministre Emmanuel Esmel Essis reçoit la consolation de la Première dame.. (PHOTOS : CABINET 1ÈRE DAME)

tion sera connu en début de semaine. Les familles visitées ont exprimé leur gratitude au couple présidentiel pour cette marque d'attention dans ces épreuves.

Les membres du gouvernement ont également afflué chez leurs collègues pour leur apporter leur soutien ■

CHRISTIAN DALLET



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

**ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS
RESULTATS DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR
DU MALI DU 19 FÉVRIER 2020**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 19 février 2020, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à trois (3) ans pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 19 février 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions en (F CFA)	38 400 800 000
Dont ONC	ND
Montant retenu en (F CFA)	33 000 000 000
Dont ONC	ND
Prix Marginal	100,0000%
Prix Moyen Pondéré	100,0185%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	6,09%
Nombre de soumissions	44
Nombre de Participants directs	21
Taux de couverture	128,00%
Taux d'absorption	85,94%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 19 février 2020

Le Directeur

Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal
Tél : +221 33 839 10 10
E-mail : agenceumoitres@umoitres.org
www.umoitres.org

C2d / Éducation

60 collèges de proximité livrés dans 18 mois

La signature groupée des marchés, marquant le lancement des travaux de construction des établissements, a eu lieu, hier, à la Primature au Plateau.

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de l'Enseignement professionnel (Menetp), Kandia Camara, et le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, ont procédé, hier, à la Primature au Plateau, à la signature groupée des marchés de construction de 60 collèges de proximité en Côte d'Ivoire. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du 2e Contrat de désendettement et de développement (C2d 2) financé par la République de France. Le Premier ministre, Amdou Gon Coulibaly, s'est félicité de l'engagement de la France aux côtés de la Côte d'Ivoire, surtout dans l'éducation qui est un secteur qui tient à cœur au gouvernement et au Président



L'appui de la France au système éducatif ivoirien a été salué par le gouvernement de Côte d'Ivoire (PHOTO : HONORÉ BOSSON)

de la République Alassane Ouattara. « Je me réjouis du fait que les travaux vont commencer dès ce mois de mars pour s'achever dans 18 mois et que nous allons nous retrouver en 2021 pour l'inauguration des écoles », a fait savoir le chef du gouvernement. Pour l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson, la construction de collèges de proximité en Côte d'Ivoire est un programme inédit. Les 60 établissements, qui seront construits pour un coût total de 20 milliards de Fcfa et livrés dans un an et demi viennent, selon lui, corser le nombre des 40 collèges de proximité de base 2 (8 classes) déjà réalisés dans le cadre du C2d 1. Toujours au dire du diplomate français, 123 autres collèges seront construits dans les années à venir. Ils permettront la scolarisation

de 50 000 enfants en milieu rural et périurbain. Principale bénéficiaire du projet, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, a, à son tour, salué la coopération privilégiée qu'entretiennent la France et la Côte d'Ivoire. Elle a dit sa reconnaissance à l'Agence française de développement (Afd) pour son appui constant au Menetp. La patronne du système éducatif ivoirien a révélé qu'en plus des 60 collèges de proximité qui vont bientôt sortir de terre, les parties ivoirienne et française vont incessamment parapher les documents afférents à la construction de 58 collèges de proximité de base 4 (16 classes) et à la réhabilitation du lycée scientifique de Yamoussoukro. ■

GERMAIN GABO

Santé au travail en Afrique

La promotion de l'ergonomie souhaitée dans la pratique



Prof. Falsa El Hadi du département de Psychologie, de l'Université Oran II en Algérie, conférencier du jour.

La Faculté des sciences médicales de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Ufhb) et la Société ivoirienne de médecine de travail rêvent d'un système de santé, surtout la santé au travail, adapté aux nouvelles technologies. Le 27 février, ces deux structures ont pro-

fité du passage d'un éminent professeur dans le domaine de l'ergonomie pour échanger sur les bienfaits de cette technique. C'était à l'amphi Koffi Allangba de l'Université de Cocody. Cette rencontre avait pour thème : « Ergonomie en pays en voie de développement Industriel : Contraintes

et perspectives ». L'ergonomie est une discipline consistant en la conception et à l'évaluation des tâches, des produits, des conditions de travail pour les rendre compatibles avec les besoins. Elle est, selon le conférencier, Pr Falsa El Hadi du département de psychologie de la faculté des Sciences sociales de l'Université Oran II en Algérie, l'une des pratiques modernes de la médecine au travail. Très prisées dans les pays développés, les interventions ergonomiques, a révélé Pr Falsa El Hadi, se heurtent à différents obstacles dans les pays africains au point que, selon l'intervenant, ce n'est qu'en Algérie, en Tunisie et au Maroc que la discipline existe. Toutefois, de façon générale, a-t-il affirmé, les technologies, les savoirs et savoir-faire mis en œuvre et transférés de l'Occident vers l'Afrique rencontrent des difficultés de mise en application. C'est pour cette raison que de façon unanime, a-t-il expliqué, les experts et membres de la corporation ont souhaité que la situation de cette pratique médicale soit clairement exposée dans les pays

d'Afrique. Que l'importance de l'ergonomie soit démontrée aux yeux des décideurs africains. Dans cette logique, Pr Falsa El Hadi souhaite que soient exposés tous les obstacles liés à la promotion de cette pratique médicale et également que les stratégies de promotion de l'ergonomie soient bien analysées.

Quant au Pr Bonny Jean-Sylvain, président de la Société médecin du travail, il a préconisé qu'une unité de formation, un projet pilote en rapport avec les facultés qui enseignent la discipline et la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), partenaire privilégié de la discipline, soit mis en place. Pour

lui, l'ergonomie a un avenir en Afrique parce que les besoins du continent sont palpables. Raison pour laquelle il a appelé à une collaboration Sud-Sud pour promouvoir l'ergonomie via des programmes d'intervention et le réseautage. ■

ISABELLE SOMIAN

Lutte contre les épidémies

La Côte d'Ivoire revisite son dispositif de riposte

Un atelier de sensibilisation sur l'initiative des équipes médicales d'urgence a réuni, le 18 février à Grand-Bassam, les spécialistes de la question. Il s'agissait pour ces urgentistes de renforcer leurs compétences afin de faire face plus efficacement à toutes formes d'épidémies qui pourraient survenir en Côte d'Ivoire. Surtout en cette période où le coronavirus se positionne comme une menace mondiale. Raison pour

laquelle les participants à l'atelier ont axé leur travail sur la maîtrise du concept des équipes médicales d'urgence (Emu) et leur « pertinence en réponse aux épidémies, aux situations d'urgence et aux catastrophes soudaines ». Pour cela, il était important de partager les expériences acquises ici et ailleurs entre spécialistes. Notamment sur la pratique du terrain pendant le déploiement des équipes médicales d'urgence. Ce qui devrait aboutir à définir, avec pré-

cision, le rôle des Emu dans l'organigramme du centre des opérations d'urgence de santé publique. Par cette mise à niveau, la Côte d'Ivoire veut se donner les moyens de détecter toute forme d'épidémie, mais surtout faire en sorte que les équipes d'urgence habituelle telles que le Samu, les sapeurs-pompiers, puissent travailler dans une parfaite synergie avec les Emu. ■

M. YEVOU (SERCOM MSH)

Financement de production de logements abordables dans l'Uemoa

Les principaux obstacles identifiés

Avec ses 120,2 millions d'habitants, la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine fait face à une pénurie d'unité de logements estimés à 3,5 millions ; avec un besoin annuel de 800 000 logements.

Abidjan a accueilli, les 25 et 26 février les premières Universités de l'habitat. L'objectif étant de renforcer les capacités et les connaissances des acteurs sur les solutions en matière de financement de la production de logements abordables dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), un espace de plus de 120,2 millions d'habitants. Au sortir de cette rencontre de deux jours, les goulots d'étranglement empêchant le financement avec succès de ces logements ont été identifiés avec les huit pays de l'Uemoa, la Mauritanie et des Partenaires techniques et financiers (Ptf) qui y ont pris part. L'absence de stratégies financières globales et un manque



Le commissaire chargé du département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports (Datc), Dr Paul Koffi Koffi. (PHOTO : D.R)

de capacités en termes de montage financier des opérations qui entraînent une perte sur les revenus fonciers potentiels à long terme, l'insuffisance d'aménageurs fonciers opérationnels publics ou privés ayant la capacité financière afin de porter des projets d'envergure sur le long terme ont été évoqués à cette rencontre. En lisant la déclaration finale des Universités de l'habitat 2020, le commissaire chargé du département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports (Datc), Dr Paul Koffi Koffi a également relevé la faible capacité de financement initial pour l'acquisition de l'aménagement du foncier et la garantie des projets, l'inexistence d'outils adaptés dans le cadre réglementaire et légal permettant

de mobiliser rapidement du foncier pour des projets urbains. A la clôture de ce rendez-vous qui a mobilisé une centaine d'experts, le commissaire de l'Uemoa, lors de son intervention, a aussi mis en lumière les difficultés que rencontrent les opérateurs pour lever des fonds et réaliser des opérations de logement adaptés à la demande, l'inadéquation de certains programmes de logement par rapport à la demande des populations. En plus de l'inadaptation des financements pour développer une offre locative abordable, le commissaire de l'Uemoa a rappelé également que l'inadéquation de la conception architecturale et environnementale est aussi des freins au financement du logement. « Faisant état de ces observations, nous soutenons le Projet régional Idd développé depuis 2011 par la Commis-

sion de l'Uemoa », a déclaré Dr Paul Koffi Koffi. Ce projet soutenu par l'Uemoa s'articule autour de deux axes principaux, à savoir : le financement de la demande via un prêt de 130 millions de dollars Us (plus de 75 milliards de F Cfa) de la Banque mondiale accordée à la Banque ouest-africaine de développement (Boad) et le soutien/renforcement de l'offre qui passe par un appui technique de la Commission de l'Uemoa. A l'ouverture des travaux, Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, avait rappelé la nécessité d'agir rapidement car la zone Uemoa fait face à une pénurie d'unité de logements estimés à 3,5 millions ; avec un besoin annuel de 800 000 logements ■

ANOH KOUAO

Développement économique de l'Afrique

Des experts font le point sur les acquis et les défis



Plusieurs experts africains des questions économiques ont mené des réflexions à Abidjan. (Photo : DR)

Dr Emmanuel Pinto Moreira, directeur des économistes-pays de la Banque africaine de développement (Bad), a lancé le 27 février, une alerte contre le risque pour les pays africains de rester bloqués dans la situation de pays à revenus intermédiaires sans pouvoir franchir le cap de l'émergence proprement dite à l'instar de plusieurs notamment asiatiques. L'appel de Dr Emmanuel Pinto Moreira s'adressait surtout aux 27 Etats du continent sur les 54 dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires (20 dans la tranche basse dont fait partie la Côte d'Ivoire et 7 dans la tranche haute). C'était lors d'une conférence qu'il a prononcée au Centre

africain de management et de perfectionnement des cadres (Campc) et en collaboration avec les alumni du Centre d'études et de recherches en développement international (Cerd) en Côte d'Ivoire. Dans sa communication, il a donc suggéré quelques solutions majeures, notamment la nécessité d'enrichir le contenu technologique des importations, même si l'on note un rééquilibrage de la croissance en faveur des investissements et des exportations contre l'impact de la forte consommation. Il a toutefois évoqué une modération de la croissance globale du continent, initialement supérieure à 5 % entre 2004 et 2014, avec une légère amélioration en 2020 et 2021 elle est projetée respecti-

vement à 3,9 et 4,2 %, contre 3,4 % en 2019, selon les institutions de Bretton Wood. A en croire le conférencier, il s'agit également d'évoluer davantage vers l'investissement dans les infrastructures efficaces. D'autant plus qu'une importante partie de la dette de l'Afrique - qui est passée de 38 à 56 % du Pib entre 2010 et 2020 - y est consacrée. Le directeur des économistes-pays de la Bad a aussi souligné l'urgence pour les pays africains de travailler au renforcement de l'indivisibilité de la croissance, puisque les données de la Banque mondiale indiquent une trop lente réduction de la pauvreté sur le continent qui concentre 55 % des pauvres. Cela se vérifie par la baisse de 33,4 % en 2018 et 24,7 % en 2020, donc

loin de l'objectif visé des 3 %. Adapter les ourrioula à la conjoncture internationale

Pour sa part, Dr Joseph Assi-Khaidji, Dg du Campc, a promis que son institution abritera de plus en plus ce type de conférences qui visent à créer une parfaite adéquation entre le renforcement des capacités dont bénéficient les auditeurs. D'où le vaste mouvement d'adaptation des curricula à la conjoncture politique, économique et sociale internationale en cours au Campc, selon lui. Notamment deux Masters, respectivement en commande publique et en ingénierie fiscale. « Nous avons lancé des réformes de nos curricula pour proposer aux institutions des formations pertinentes qui pourront impacter directement leur développement », a-t-il souligné. Pour ce faire, les partenariats avec des structures comme les alumni du Cerd vont se multiplier, a-t-il fait savoir. Parce que ce sont des viviers de compétences disponibles pour discuter des enjeux de développement des pays africains, à en croire Sidy Mai Georges, président de l'Association des alumni du Cerd ■

ABOUBAKAR BAMBA

Transport et aménagement urbain

La 1^{ère} promotion de master de l'Inp-Hb lancée

Depuis le 28 février, le master professionnel en Transport et aménagement urbain a été lancé à Cocody, à l'antenne de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inp-HB), à Abidjan. Composée de 19 auditeurs issus des secteurs public et privé sélectionnés après un appel à candidature, la formation de cette 1^{ère} promotion va durer entre 15 et 18 mois. L'initiative bénéfique du soutien académique de l'École nationale des ponts et chaussées de Paris (Enpc-Paris). Elle s'inscrit par ailleurs, dans le cadre du projet d'intégration Port-ville du grand Abidjan (Pacoga) mis en place par le gouvernement ivoirien avec le concours du groupe de la Banque mondiale. L'objectif étant de soutenir le développement urbain durable de l'agglomération du grand Abidjan, une métropole de plus de cinq millions d'habitants (près de 20% de la population nationale).

En lançant ce master professionnel, l'objectif du gouvernement et de ses partenaires est de parvenir à l'éclosion d'une expertise en développement urbain, en économie de transport et logistique en vue d'appuyer le développement urbain durable de l'agglomération du grand Abidjan. Ce, grâce à une planification urbaine plus intelligente, à un système de transport et de logistique plus efficace et durable mais également à un environnement commercial propice. Cette formation arrive à un moment où, la Côte d'Ivoire, à l'image de plusieurs pays du monde, fait face aux problèmes liés à l'urbanisation croissante de ses villes. La plus en vue Abidjan, sa capitale économique, est confrontée aux difficultés telles que la construction de quartiers précaires (130 identifiés) l'assainissement, les occupations anarchiques, les embouteillages, l'accès à l'eau, les transports de masse, etc ■

ANOH KOUAO

Transformation structurelle de l'économie Souleymane Diarrassouba mobilise les entreprises commerciales et industrielles

Les 2^e et 3^e prix d'excellence au titre du ministère du Commerce et de l'Industrie ont été remis aux lauréats le 27 février.



Les lauréats des deuxièmes et troisièmes Prix d'excellence ont reçu leurs prix des mains du ministre Souleymane Diarrassouba. (PHOTO : D.F)

La remise des deuxième et troisième Prix d'excellence au titre du ministère du Commerce et de l'Industrie

s'est déroulée, le 27 février, au cabinet du ministère, à l'immeuble Postel 2001, au Plateau. La cérémonie a été présidée par le ministre

Souleymane Diarrassouba, qui a profité de l'occasion pour lancer un appel aux entreprises des secteurs du commerce et de l'industrie.

« On le sait tous, la Côte d'Ivoire, sous la conduite éclairée du Président de la République et du Premier ministre, est engagée sur la voie de l'émergence. Et cela passe par la transformation structurelle de notre économie. Le secteur privé joue bien son rôle, mais doit aller au-delà pour avoir un poids plus important dans l'économie. Dans ce sens, le Prix d'excellence institué par le Chef de l'État vise à amener les entreprises à toujours améliorer leurs performances », a-t-il déclaré. Au total, sept entreprises dans cinq catégories ont été primées au cours de la cérémonie. Pour rappel, les premiers prix d'excellence ont été remis aux lauréats par le Chef de l'État, le 6 août, au Palais présidentiel au Plateau.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Développement industriel Des cadres d'entreprise formés à la gestion de la maintenance



Formateurs et auditeurs se sont prêtés à la photo de famille. (source: Dr)

Un séminaire sur la gestion de la maintenance se tient du 25 au 28 février 2020 à l'hôtel Radisson Blu d'Abidjan. L'objectif de cette formation est de développer les compétences des dirigeants et cadres des entreprises dans le domaine de la Gestion de la maintenance pour les amener précisément à comprendre l'importance des méthodes et outils de gestion de la maintenance ainsi que leurs impacts dans la chaîne de valeur de l'entreprise, gage d'un développement

solide sur du long terme. Lors de la cérémonie d'ouverture, Ernest Youe Bi, directeur général de Emyr consulting, par ailleurs formateur, a justifié l'opportunité de ces assises. En effet, le Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) des entreprises industrielles est destiné à préparer les entreprises manufacturières ivoiriennes à faire face à une concurrence accrue dans le cadre des accords multilatéraux de libre-échange. A travers ce programme, le gouvernement veut notamment accompagner 120 à 150 entreprises industrielles à fort potentiel de croissance, en déployant, à grande échelle, des actions de renforcement de leurs capacités et de leur compétitivité.

Développement de la riziculture en Afrique

Le Centre de biodiversité de M'Bé inauguré

Abdallah Albert Toikeusse Mabri, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et Gaoussou Touré, ministre de la Promotion de la riziculture ont procédé, le 21 février à M'Bé sur la station de recherche d'Africa Rice, située à une trentaine de Km de Bouaké, à l'inauguration du Centre de biodiversité du riz pour l'Afrique (Cbra). Selon Dr Harold Roy-Macauley, directeur général d'Africa-Rice, ce centre a été créé à l'initiative de l'ex-Adrao (Africa-Rice) dans le but de moderniser ses installations afin de consolider les acquis engrangés durant plusieurs années de recherches. « Ce centre est une banque de gènes et ses composantes », a-t-il précisé. Revenant sur les 50 années d'existence d'Africa-Rice, Dr Harold Roy-Macauley s'est félicité de ce que malgré les nombreuses crises auxquelles cette structure panafricaine a été confrontée, elle a tout de même réussi à mettre au point et à livrer des semences



Les émissaires du gouvernement et les autorités administratives lors de l'inauguration du centre. (PHOTO: DR)

de riz améliorées, des technologies de gestion de cultures et post-récoltes, des options de mécanisation et des recommandations des politiques rizicoles, tout ceci pour les populations africaines. Poursuivant, il dira que le centre a permis de renforcer les capacités des chercheurs nationaux et des acteurs de la chaîne des valeurs du riz.

« Ces variétés de riz et ces technologies sont utilisées à grande échelle dans les pays membres. Ce qui a permis de sortir plus de 8 millions d'Africains de la pauvreté dans les 16 Etat membres », s'est réjoui Dr Harold Roy-Macauley. A l'occasion, il a traduit toute sa reconnaissance au gouvernement ivoirien et aux populations de M'Bé pour avoir permis de préserver l'essentiel

des installations de la station de recherche, au plus fort de la crise politico-militaire. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu à exprimer la gratitude du gouvernement ivoirien aux différents partenaires internationaux, singulièrement la Banque africaine de développement (Bad) dont le soutien financier a permis la réalisation de ce

centre de biodiversité qui a coûté près d'un million de dollars Us (environ 500 millions de FCfa). Pour sa part, le ministre de la Promotion de la riziculture a exprimé la ferme volonté de son département d'entretenir une étroite collaboration avec Africa-Rice sur tout ce que le gouvernement s'est fixé comme objectif de parvenir à l'auto-suffisance en riz en 2025 pour la Côte d'Ivoire et devenir exportatrice à l'horizon 2030. « Nous comptons énormément sur la confiance et la notoriété d'Africa-Rice qui sera étroitement associée à toutes les activités de notre département ministériel », a-t-il souhaité. Tout en précisant que les axes de cette future collaboration reposeront, d'une part, sur la sélection et la production des semences, la mise à disposition d'experts en semence, en irrigation, en structuration, et d'autre part, sur la mise en œuvre des projets rizicoles irrigués et des recherches de financement.

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT REGIONAL

DAVID YA

Coronavirus

Un cas recensé au Nigeria, le premier en Afrique subsaharienne

Un ressortissant italien arrivé au Nigeria, il y a trois jours, est le premier cas confirmé de contamination au coronavirus dans le pays.

Un Italien revenu de Milan le 25 février a été hospitalisé après avoir été testé positif au coronavirus dans l'État de Lagos où la capitale abrite environ 20 millions d'habitants. C'est le premier malade en Afrique subsaharienne, a annoncé hier le ministère nigérian de la Santé dans un communiqué : « Le patient est dans un état clinique stable et ne présente pas de symptômes inquiétants. » Il est actuellement suivi par le service des maladies infectieuses au sein du CHU de Lagos. Identifier toutes les personnes qui auraient croisé le chemin de cet Italien, c'est désormais la priorité des autorités sanitaires et le centre de contrôle des maladies qui pilote cette opération. Il reconstruit le trajet effectué par ce malade depuis son arrivée dans le pays, mardi dernier. Pour cela, le NCDC est en



Un Italien revenu de Milan a été hospitalisé après avoir été testé positif dans l'État de Lagos.

contact étroit avec toutes ces antennes dans les 36 États de la fédération. Le ministère de la Santé a aussi activé tous les réseaux sanitaires du pays.

Un numéro d'alerte et des conseils de prévention santé vont être communiqués à l'ensemble de la population du Nigeria sur tous les supports de communication

possible. C'est une vraie course contre la montre qui est lancée pour contenir une propagation éventuelle du coronavirus. L'Italie apparaît de plus en

plus comme une plateforme de diffusion du Covid-19. De nombreux États européens ont renforcé leur dispositif de prévention et conseillent à leurs citoyens de ne pas se rendre dans les régions italiennes touchées. Rome a pris des mesures drastiques, dont la mise en quarantaine de 11 communes du Nord, poumon économique du pays.

Par ailleurs, le Nigeria est un pays très lié à la Chine, car beaucoup de Nigériens y voyagent pour faire des affaires. C'est pour cela que les autorités nigérianes avaient pris l'épidémie au sérieux, dès le début. Les autorités précisent que des centres de quarantaine sont prêts à Lagos et Abuja. Des laboratoires de détection du virus sont aussi présents dans plusieurs villes du pays. Deux autres cas de contamination ont été recensés ces derniers jours en Afrique du Nord, en Égypte et en Algérie. Ce très faible nombre de malades détectés dans les pays africains, aux systèmes de santé fragile, intrigue les épidémiologistes. Les 3 cas officiellement détectés à cette heure sur le continent apparaissent comme une goutte d'eau dans l'océan des 81 000 cas et 2 800 morts recensés dans une cinquantaine de pays, pour l'essentiel en Chine, où le premier foyer de l'épidémie est apparu dans la ville de Wuhan, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

RF

Cameroun

Le parti de Paul Biya conserve la majorité absolue à l'Assemblée



Le Conseil constitutionnel a publié, vendredi, des résultats partiels des élections législatives camerounaises ayant eu lieu le 9 février. Le parti du président Biya est donné largement vainqueur avec au moins 139 sièges sur 180.

Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir du président Paul Biya, a très largement remporté les législatives du 9 février, avec 139 sièges sur 180, selon des résultats partiels rendus publics, le vendredi 28 février,

par le Conseil constitutionnel. La participation a été « modérée », à 45,98 % a affirmé le président du Conseil, Clément Atangana. Il a présenté des résultats pour 167 des 180 sièges de l'Assemblée, puisque les scrutins pour 13 députés dans onze circonscriptions des régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont été annulés et devront être à nouveau organisés. En attendant ces élections partielles dans ces régions ravagées par un sanglant conflit séparatiste, le RDPC devance déjà tous ses concurrents réunis, raflant 139 sièges, contre 148 en 2013. Il est suivi d'un de ses alliés, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), qui gagne 7 sièges. Principal parti d'opposition représenté dans l'Assemblée sortante jusqu'à présent, le Sodal Democratic Front (SDF) n'emporte que 5 sièges, contre 18 en 2013.

Malgré ce net recul, le SDF pourrait améliorer son score lors des partielles dans ses fiefs traditionnels du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le SDF partage la troisième place avec le Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) de Cabral Libii, 39 ans, qui fait son entrée à l'Assemblée avec 5 députés. En tout, seuls 16 députés d'opposition ont été élus, ce qui laisse une marge de manœuvre extrêmement confortable à la majorité présidentielle. Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) de Maurice Kamto, arrivé deuxième à la présidentielle de 2018, avait appelé à boycotter le scrutin, jugeant impossible l'organisation de ces élections, notamment en raison du conflit meurtrier qui secoue les deux régions peuplées par la minorité anglophone camerounaise.

FRANCE 24 AVEC AFP

Télégramme officiel

A
Son Excellence
Monsieur Roch Marc Christian
Kaboré, Président du Faso
Ouagadougou

Monsieur le Président et cher frère,

J'ai appris, avec une vive émotion, la triste nouvelle de l'attaque terroriste perpétrée le 16 février 2020, contre le village de Pansi, dans la province de Yagha, faisant vingt-quatre morts, dix-huit blessés, ainsi que plusieurs otages. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du peuple et du gouvernement Ivoirien, ainsi qu'en mon nom propre, exprimer mes sincères condoléances à votre Excellence, au peuple burkinabé et aux familles endeuillées, de même que mes vœux de prompt rétablissement aux blessés. En vous réitérant toute ma sympathie, je voudrais vous exprimer mon ferme soutien dans la lutte inlassable que mène le gouvernement Burkinabé, sous votre haute autorité, contre le fleau du terrorisme.

Haute et fraternelle considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE